

[15]96 September 10.

A

SCHREIBEN VON HEINRICH REDING, [VON SCHWYZ], AN [DEN STADT-
SCHREIBER VON ZUG], KONRAD III. ZURLAUBEN SOWIE AN
BEAT JAKOB ZURLAUBEN

"Jr werden on Zwiffel verstanden han wie mier zu Brunnen gschin, der schwager Antony [**Schmid**, von Uri]¹ uns fru dahin uff hutt beschieden, alls wier aber niemandt da funden, handt mier vermeindt das ur[n]en wetter [=Föhn] hab üch zu beden theillen in üwerem vorhaben [d.h. von der Schiffahrt auf dem Vierwaldstättersee bzw. auf dem Zugersee] abwendig gmacht, sindt also wider hinzogen, da ich erst üwer schriben empfangen, gar leidig das ich von üwer ankunft nüt gwist handt, uff morgens aber wyls Gott wendt wier by gutter Zit by üch sin, herzwischedt wellendt Jr den schwager enbütten das er ouch kom, sonst ... wil er nit mag wysen ob Jr da sindt, dörfft er des Urnen wetters halben wol da heimen bliben, wie das hutt auch gschechen, so aber Jr üch miner schlechten Herberg vernüegen welt ist min Fru Mütterlin [**Elisabeth Inderhalden**] und min Jnn abwesen Herrn Vatters [**Rudolf Reding**] frindtlich pitt wellendt zu uns kongen ubernacht sin".

1) Anton Schmid war mit Maria Magdalena Reding, einer Schwester Heinrich Redings, verheiratet.

Original - AH 92, 115

1650 Dezember 13., Lyon

A

SCHREIBEN DER [KAUFLEUTE] DAVID UND JOACHIM LORENZ ZOLLIKOFER
AN [GARDE]HPTM. [HEINRICH II.] ZURLAUBEN

"Nous faisons Response a deux agreables vostres du 2.^e et 6.^e du Courant Et vous dirons avoir notté en Credit Les 1194 L qu'avez Conté de Nouveau a Mons.^r **Sadoc** [Kaufmann in Paris]; Et puisque nous demandes par plusieurs Vostres un Compte de ce que nous restoit feu Mons.^r vostre Oncle [Gardehptm. **Heinrich I.** Zurlauben] Nous vous dirons que son Jntention Estoit, de nous faire payer plus qu'il ne nous debuoit, afin d'avoir tousjours d'avance, Entre nos mains, Et en pouvoir disposer, soit pour La subsistance de La Compa[gnie], ou pour ses propres Interests, C'est pourquoy Jl nous a prie de dire par tout Et mesmes a

Vous qu'il nous debuoit une grande somme, Et pour cette Effect J1 vous a Ordonné de nous Conter, du beau premier Argent ... [6000] Livres, Enfin qu'il payast Le Gouverneur de Porto Longonne M.^r debetsse [?]¹ Et autres qu'il debuoit, J1 Eust dequoy Entre nos mains pour secourir La Compag:^e Au mois du Juillet 1649 J1 se trouvoit en cette ville ou nous arrestames Compte et du depuis Luy avons envoyé un aultre Compte le 7.^e Aoust 1650. Specifié au long, par lequel il nous restoit pour les paiements d'aoust 1650 La somme de 2418 L 3 ss a quoy il trouvoit rien a dire, du depuis avons Continué Jusques a sa mort [- Heinrich I. verstarb am 5. Oktober 1650 -] Et apres de payer aux prisonniers², qui sont Jcy Leur Argent de sepmaine: qu'estoit 12 L Et puis d'aultres frais desboursés pour luy, de sorte qu'avons trouvé a propos de Vous envoyer Le Compte Courant cy Jnclus³, par lequel Verres que Jusques Jcy, J1 ne nous reste a debuoir 300 L Environ Et puis les ports des lettres et provision qui sera peu de chose, quand bien nous Vous manderions toutes les petites parties spécifiés, d'une part nous ne sçaurions ou Commencer puisque Longues Années Ença, nous avons tousjours tenu Compte ouvert Ensemble Et d'aultre part ces specifications Ne vous serviront de rien, puisque ce sont des choses, don[t] vous n'avez Jamais eu Cognoissance, Et puis traittant avec des gens d'honneur, vous debuez estre assureé, qu'on ne Compte pas plus, de ce qu'on desbourse, c'est pourquoy nous Vous promettons de donner Compté Specifié, Et faire affirmer les partyes. Quand J1 sera requis. depuis Le dernier Comte C'est pourquoy J1 nous semble que La notte cy Jncluse Vous suffit J1 Vous plaira nous dire sur cela si nous devons Envoyer a Madame La Veufue [Anna Elisabeth Wallier] les hardes qui nous restent entre mains du deffunct, puisque elle les demande, nous Voulons Croire qu'elle ne desaprevoyera pas aussj, que nous vous descouvrons tout cecy, Encore qu'elle nous ayes prié d'agir en La forme que le deffunct Ordonna Mais puisque Vous prenez le Compte a vous a Cette heure, nous n'y trouvons point de difficulté a vous tout declarer, J1 sera bien que Contiez a M.^r sadoc Encores 100 Escus, Et Si oultre cela, vous desirez luy remettre quelque partie d'argent le pourrez faire, Et J1 suivra Vos Ordres, J1 est homme, avec Lequel Nous faisons des negoces Considerables par année. p.^r advis Nous Vous offrons aussy nos services par de ça. Et si vous desirez faire toucher quelque partie d'argent au pays Comme la veuffe Espere Nous y avons bon moyen ...".

1)

2) s. AH 89/163

3) s. AH 92/30

Kopie, wohl von Heinrich II. Zurlauben für Heinrichs I. Nachlassverwalter Beat II. Zurlauben bestimmt. - AH 92, 116